

Une ligne rouge jamais franchie dans l'Histoire du Burundi !

@rib News, 24/01/2014 Accord avec l'Amérique : Nkurunziza osera-t-il franchir le Rubicon ? S'il signe cet accord, il aura commis une offense, irréparable et sacrilège, à la conscience intrinsèque de la Nation burundaise. Par Albanel Simpemuka Au commencement, un mythe appelé Amérique ; ai appris à connaître l'Amérique depuis mon enfance. C'était au début des années 1960, quand, suite à la famine, des vivres en provenance d'Amérique furent distribués gratuitement. Des centres furent installés qu'on a appelés des « boufferies ». Et depuis le terme est resté : ibintuyabuferi cela veut dire les choses gracieusement offertes. Ainsi je me souviens des sacs de farine de maïs jaune qui étaient distribués dans ces centres. Ces sacs provenaient d'Amérique, nous disait-on. L'Amérique ! Un nom qui connotait avec la générosité.

Plus tard j'ai appris l'histoire et la géographie, j'ai découvert d'autres faces de l'Amérique : le cinéma américain dont les Western ; les bleu jeans, les hamburgers, les missions de la NASA sur la lune, dans l'espace ; les nombreux prix Nobel ; Mais aussi Nagasaki, Hiroshima, la guerre du Vietnam, celle de Corée, d'Irak, d'Afghanistan ; j'ai découvert que certains, dans le pays mythique de mon enfance, mythe fait de grandeur et de générosité, avaient la tendance manichéenne de classer les gens, les régions, les pays, les régimes en bons et mauvais, en anges et en démons, en empire du bien et du mal. Qu'il refusait le visa d'accès à son territoire « sacré » à tous ceux qu'il qualifiait de communistes, de terroristes, même ou surtout - c'est selon - ils s'appelaient Mandela... Tendance simplificatrice, sans nuances, du tout ou rien. Que le pays de mes mythes d'enfant avait tendance à juger tout en fonction de ses intérêts du moment, qu'un salaud était un ange tant qu'il servait ses intérêts ; et que ceux-ci se mettaient trop souvent au-dessus des lois humaines. Protocole de Kyoto ? Non merci ! Cour Pénale Internationale ? Non merci ! J'ai constaté que souvent, certains Américains jugeaient l'état du monde en fonction de l'état de l'Amérique. Et j'ai commencé à être troublé. Et si ; et si ; ? Les mythes sont trompeurs Le propre des mythes est d'être fantastiques, donc aussi fantaisistes. Les acteurs des mythes sont des êtres surnaturels, soit des dieux, soit des êtres aux pouvoirs surhumains. Les mythes modernes sont plutôt des représentations collectives, plus ou moins imaginaires ou exaltées, relatives à tel ou tel personnage, tel ou tel peuple ou groupe social, telle ou telle pratique, telle ou telle époque. Ainsi le mythe du cow-boy, du héros américain. Le rôle majeur du mythe est de révéler les parangons de l'existence, les modèles des actes essentiels, des rites et des activités humaines significatives. Il fournit le modèle sacré des réalités et des actes. Aujourd'hui, les mythes vivent ou survivent dans les religions, les sociétés secrètes, et surtout les grands symboles du monde de l'art, du cinéma, de la Littérature, du commerce, de la politique, de l'Economie, de la mode. Le mythe survit comme l'empire des Héros. Aux anciens mythes dont les divinités et héros ont été consacrés par la Littérature : Prométhée, Sisyphe, le Surhomme, OEdipe, Ulysse, Antigone, Don Juan, Faust, etc. S'ajoutent les mythes modernes, sociologiques : mythe du Progrès, mythe de l'americanway of life, du self made man parti de rien. Tout comme les dieux de l'Olympe avaient chacun son empire, les Héros mythiques d'aujourd'hui régissent chacun son domaine, marquent leur temporalité et font l'objet d'un culte. Et vive Rambo ! Mais pour les adversaires des mythes, ceux-ci sont à la fois la vaine parole de l'ignorance, une parole volée (R. Barthes) qui met dans la bouche des héros ou des dieux la teneur de nos envies inavouées, tantôt comme un voile de la raison, un mensonge voilé. Pensée figée, le mythe empêche l'exercice rationnel de la réflexion. Par exemple, le mythe de Prométhée volant le feu aux dieux pour en faire don aux humains empêche de questionner l'origine réelle, historique, du feu et des techniques qu'il symbolise. Pour eux, le mythe consacre une mentalité archaïque, où la réalité, l'efficacité et la durabilité dépendent de l'imitation d'un archétype sacré, d'un centre céleste, divin, où l'objet n'est qu'un réceptacle vide aussi longtemps qu'il n'est pas saturé rituellement par sa proximité, sa ressemblance avec le sacré. Le mythe crée une mentalité fataliste. Le sacré, intouchable et irrévocable qu'il installe à l'origine des choses incline les esprits à croire qu'« il en est ainsi pour toujours. » On peut aussi reprocher à l'esprit du mythe son refus de l'histoire et son penchant pour la routine ; son refus de l'initiative novatrice et de l'idée de progrès autocentré. Roland Barthes, écrivait dans Mythologies « ; la pseudo-physis bourgeoise est pleinement une interdiction à l'homme de s'inventer. Les mythes ne sont rien d'autre que cette sollicitation incessante, infatigable, cette exigence insidieuse et inflexible, qui veut que tous les hommes se reconnaissent dans cette image éternelle et pourtant datée qu'on construit d'eux un jour comme si ce dût être pour tous les temps. Car la Nature dans laquelle on les enferme sous prétexte de les éterniser, n'est qu'un usage[1]. » Au fond les mythes ne font qu'accréditer des idées fantaisistes et arrêtées, séduire et tromper la naïveté des hommes par des explications simplistes qui étouffent le questionnement, engourdissent la capacité de s'étonner, fabriquent des esprits soumis à des pensées ni discutées ni justifiées, ferment les espaces de débat, forgent des préjugés et freinent l'élan d'une véritable pensée rationnelle. L'Amérique et nous : Nkurunziza est-il tombé sous le charme du mythe américain ? L'idée d'une Amérique invincible, toute puissante, bénie des dieux, représentant de Dieu sur terre, dont les citoyens sont justiciables de Dieu et de la seule Amérique relève-t-elle du mythe et de l'idéologie ? A-t-elle le pouvoir d'endormir pour faire agir dans le sens unilatéralement voulu ? C'est à ce genre de questionnement que nous conduit le projet de convention, où le Burundi cède tout et où l'Amérique prend tout : « Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira. » C'est ainsi que Rousseau, dans le Livre I, chapitre IV de son Contrat social, décrit l'inconcevable droit d'esclavage. Et pourtant ! Dans le projet entre les Etats-Unis d'Amérique et le Burundi, il est question de quelque chose de semblable. Il s'agit, ni plus ni moins, d'imposer le droit américain sur le sol burundais,

sans aucune réciprocité. Les militaires, les civils américains et leurs sous-traitants pourront circuler librement sur le sol burundais, avec des documents donnés et contrôlés par les seuls Américains, jouiront d'immunités propres aux diplomates, pourront porter armes et uniformes en territoire burundais ; leurs licences et permis ne seront pas contrôlés et devront être reconnus a priori. Aucune taxe sur leurs activités ne sera prélevée au Burundi tant dans la passation des marchés, le transport, que l'importation ou l'exportation de biens et services, et ces activités seront exemptées d'inspection et de contrôle de licence. La passation des marchés sera soumise au droit américain et les Américains auront un libre usage des infrastructures : ports, aéroports et autres terrains et dépôts, ainsi que le libre accès au spectre des fréquences radio électriques du pays. « Les parties renoncent à toute réclamation qu'elles pourraient avoir envers l'autre (sauf les réclamations contractuelles) en raison de préjudice, perte ou destruction de bien de l'autre Partie, ou de préjudice ou décès de personnel appartenant aux forces armées ou au personnel civil de l'une ou l'autre des Parties, qui pourraient découler d'activités entreprises dans le cadre de leurs fonctions officielles en rapport avec des activités entreprises conformément au présent Accord » (Article XIV). Rien de moins ! Précarité du monde ou caducité d'un régime ? Certes, le propre du mythe est de proclamer la radicale précarité du monde pour en appeler ensuite aux rites des chamans. De cultiver la peur pour ensuite se présenter en sauveur et protecteur. Mais rien n'oblige l'Amérique à humilier notre pays. A préparer et furtivement un accord exorbitant avec un régime honni. Dans les petits pays, il y a aussi des hommes, et qui ont droit à la liberté ! La précarité du régime de Nkurunziza ne devrait pas être une occasion pour lui de liquider aux enchères l'indépendance nationale ! Et une chose est sûre : il signe cet accord, Nkurunziza aura franchi une ligne rouge jamais franchie dans l'histoire du Burundi. Il aura commis une offense, irréparable et sacrilège, à la conscience intrinsèque de la Nation burundaise. L'article 2 de la Constitution du Burundi (approuvée par référendum par le peuple burundais) dispose que « Le territoire national du Burundi est inaliénable et indivisible. » Et l'article 72 alinéa 1 stipule que « Chaque Burundais a le devoir de défendre l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. » Par cet accord, Nkurunziza et son régime aliènent le territoire national et compromettent l'intégrité et l'indépendance nationales. Ils sont coupables de haute trahison. Les régimes kakis ont commis des crimes, mais ils n'ont jamais franchi ce Rubicon-là. Les relations d'amitié ont besoin d'un espace de dignité, sans lequel elles sont toujours empreintes de servilité, de vassalité humiliante et insupportable. Faut-il qu'avec ce régime tant décrié pour sa brutalité, nous soyons acculés à nous résigner en disant : *Alea jacta est* ? Ou faut-il puiser les dernières ressources pour préserver le droit d'exister comme Nation ? Albanel Simpemuka [1] BARTHES Roland, *Mythologies*, Editions du Seuil, Coll. « Points », 1970, p.244. NdlR : Lire l'intégralité du texte du projet d'Accord